



## **COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 5 MARS 2024 AVEC M. DARMANIN**

Dans un format déjeuner de travail, toutes les organisations syndicales étaient conviées par le ministre de l'intérieur qui avait après ses annonces vidéos, encore quelques annonces à faire.

Après l'écoute attentive d'une déclaration commune, le ministre a donné quelques précisions sur la consultation du système de Sécurité Civile qui débiteront le 8 avril qui seront découpées en ateliers thématiques avec la participation du ministre de la transformation et de la fonction publiques (objectifs calendaires : loi Guérini et PLFSS).

Le financement de la mobilisation "sapeurs-pompiers" pour les Jeux Olympiques doit mouiller les employeurs : les colonnes de renfort seront à la charge de l'Etat mais la "prime JO" ne sera pris en charge qu'à hauteur de 50% par l'Etat...

Le financement de services d'incendie et de secours, qui conditionne toute chose, a été l'objet d'un long échange, qui fera varier la place des volontaires ou des professionnels, l'amélioration des fins de carrières et de la santé des agents.

Il a également été question de la reconnaissance légitime des personnels administratif et techniques, de la place des mineurs, de la création d'une réserve\*, de la hausse de la prime de feu.

Le ministre a confirmé ses propos de l'assemblée nationale : une étude épidémiologique menée par le CNAM et l'ANSES a débuté.

Il y aura des concertations suite au rapport sur l'activité des sapeurs-pompiers volontaires et l'ouverture d'un chantier temps de travail (revoyure prévue par la loi) est possible.

\*: <https://www.cgtdessdis.com/audition-de-la-cgt-a-lassemblee-nationale-mission-ambition-volontariat-le-7-fevrier-2018/>